

Mamoudzou, le 15 MAI 2019

ARRETE N° 126 VR/SJ/2019

Portant nomination de la directrice
du groupement d'intérêt public
« Aide aux Elèves et au TerritoirE
de Mayotte (GIP AETE)

LE VICE-RECTEUR DE MAYOTTE

VU la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, chapitre II, modifiée par la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;

VU le décret n°2007-1540 du 26 octobre 2007 relatif à l'intérim des recteurs ;

VU le décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public ;

VU le décret n° 2013-292 du 5 avril 2013 relatif au régime de droit public applicable aux personnels des groupements d'intérêt public ;

VU l'arrêté du 18 mai 2018 du ministre de l'éducation nationale, nommant Monsieur Dominique GRATIANETTE, attaché d'administration hors classe, dans l'emploi de secrétaire général du vice-rectorat de Mayotte (groupe 3) pour une première période de quatre ans du 01/06/2018 au 31/05/2022;

VU l'arrêté portant intérim des fonctions de vice-recteur de Mayotte en date du 15 mai 2019 ;

VU la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Aide aux Elèves et au Territoire de Mayotte (GIP AETE) signée le 18 novembre 2016 et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de Mayotte, le 23 novembre 2016 ;

ARRETE

Article 1 : La directrice du GIP AETE est nommée par le Vice-Recteur de Mayotte pour une durée de 1 an du 1^{er} mars 2019 au 29 février 2020.

Elle exerce ses fonctions sur la base d'une lettre de mission.

Sa rémunération est assurée par le Vice-rectorat au titre de sa contribution aux charges du GIP, sans contrepartie financière du GIP.

La directrice assure le fonctionnement du groupement sous l'autorité du conseil d'administration et dans les conditions fixées par celui-ci dans la lettre de mission.

SERVICE JURIDIQUE

Réf. n° 126/SJ./YMB/19

Affaire suivie par :
Yassimina MOUISSA BE

Téléphone :

02 69 61 92 17

Télécopie :

02 69 61 09 87

Courriel : cellulejuridique@ac-mayotte.fr

Adresse :

BP 76

97 600 MAMOUZOU



Article 2 : Madame Sandrine INGREMEAU, IA-IPR, déléguée académique au numérique au Vice-rectorat de Mayotte est nommée directrice du groupement d'intérêt public « Aide aux Elèves du Territoire de Mayotte (GIP AETE) pour une durée d'un an.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Mayotte.

Article 4 : Monsieur le Secrétaire général du Vice-rectorat est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Secrétaire général et Vice-recteur par
intérim

Dominique GRATIANETTE

<p>Vice Rectorat de Mayotte</p> <p>Le Secrétaire Général</p> <p>Vice-recteur par Intérim</p> <p>Dominique GRATIANETTE</p>
